



Rapport des commissaires en chef

Nom de l'hippodrome	Woodbine		
Date	22 juin 2025	Heure de départ	16 h 00
Conditions météorologiques	Partiellement nuageux Humide 34 °C/93 °F Ouest 15 km/h // 9 mp/h		
État de la piste	Toutes les conditions météorologiques (Courses 1, 4, 5, 7, 9 et 10) EPT : Ferme Piste 2 (Course 2) Piste intérieure : Ferme Piste 1 (Courses 3, 6 et 8)		
Nombre de courses	10	Inscriptions:	76
Retraits de la course	Vétérinaire S/O Commissaires : 10		

Commissaire en chef	Commissaire associé	Commissaire associé	Commissaire (En formation)
Gunnar Lindberg	Al. T. Stiff	Jason Portuondo (Commissaire principal)	S/O

Vétérinaires : Dr Oscar Calvete	Dr Bernd Stanglmeier	
--	----------------------	--

Rapport rédigé par Jason Portuondo

Bureau :

Mesures contre les températures extrêmes sont en vigueur pour les participants équins et humains.

La règle AGCO 14.06 Niveau 1 permet aux chevaux d'être retirés de la course sans encourir de sanctions pour des raisons météorologiques.

Huit chevaux ont été retirés en raison des conditions météorologiques extrêmes.

Le cheval "Coprolite" a été inscrit sur la liste des commissaires après avoir dévié vers l'intérieur dans la Course 3, disputée le vendredi 20 juin.

Règle de la CAJO 16.11

Décision #3218354

Examens de films : S/O

Remboursements : S/O

Courses :

Course 1 –

Rien à signaler.

Course 2 – Le #3, "Daddy Send Money", (Vives), qui n'a pas terminé la course, a heurté la rampe à proximité du poteau de ½ mille et la cavalière a fini par sortir des étriers.

Mme Vives a déclaré avoir perdu les fers de son cheval et décidé de l'arrêter pour des raisons de sécurité.

L'apprenti jockey, Xarel Forde, a été aperçu en train de lever la main au-dessus de l'épaule pour stimuler "Sol de Verano".

M. Forde se voit imposer une sanction pécuniaire de \$ 200 pour avoir enfreint la règle 9.27.07(a) de la CAJO.

Décision #3218339

Course 3 – Le #5, "Executive Success", (Civaci), arrivé en 4^e position, a dévié vers l'extérieur au départ.

Course 4 – Rien à signaler.

Course 5 – Enquête des commissaires

Avis de faute déposé par le jockey du #5, "Exude", (Munger), arrivé en 5^e position, contre le #6, "Soulmate", arrivé en 4^e position, immédiatement après le départ.

Munger a déclaré qu'il avait fait un bris d'allure et que tout allait bien, puis le #6 s'est approché et il a heurté ses talons, et qu'il a failli tomber.

Hernandez a mentionné qu'il avait démarré lentement, que son cheval s'était baissé et qu'il l'avait immédiatement repris.

Il dit avoir fait de son mieux.

Peut-être que le cheval courant à l'intérieur sortait aussi.

La vidéo a montré que le #6 avait coupé la voie au #5 et causé une obstruction.

Il a terminé la course en 4^e position et a été placé en 5^e position.

Lien pour la vidéo d'enquête – https://youtu.be/5Z4-T3_luFQ

Course 6 – Rien à signaler.

Course 7 – **Enquête des commissaires** au départ impliquant le #5, "Royal Entry", (D.Moran), arrivé en 7^e position.

Moran a déclaré qu'il ne savait pas exactement ce qui s'était passé, mais qu'il s'était retrouvé coincé entre le cinquième et le sixième, et qu'il était simplement heureux d'être resté en course.

La révision vidéo n'a révélé aucune preuve justifiant une disqualification.

Aucun changement n'est nécessaire.

Lien pour la vidéo d'enquête – <https://youtu.be/hT-Pn2Xb2Wc>

Course 8 – Rien à signaler.

Course 9 – **Avis de faute déposé par le jockey** du #6, "War Strategy", (Civaci), arrivé en 2^e position, contre le #5, "Simcoe", (Hernandez), avant le poteau de 1/16 de mille.

Civaci a indiqué que l'autre n'arrêtait pas de le bousculer, ce qui l'a déstabilisé. Hernandez a déclaré qu'ils s'étaient rapprochés, mais qu'il avait attrapé son cheval sans le déranger.

L'examen de la vidéo ne révèle aucun élément justifiant un changement.

Lien pour la vidéo d'enquête – <https://youtu.be/CkvcRnbyVsw>

Course 10 – Rien à signaler.

Réclamations :

Course 2

Le #3, "Daddy Send Money" (1), propriétaire Bret Biamonte, entraîneuse Sharon Ceccato, pour \$ 15,000.

Il est en observation.

La réclamation est valide.

Le #5, "Most Likely" (2), propriétaire Alpine Stable Itée, entraîneur William Armata pour \$ 15,000.

Il est en observation.

La réclamation a été annulée parce que le cheval n'a pas passé l'examen vétérinaire.

Course 10

Le #2, "Lac Macaza" (1), propriétaire A. Bianco Holdings Itée, entraîneur Martin Drexler, pour \$ 50,000.

Il est en observation.

La réclamation est en attente de validation.

Paris : \$ 4,224,466